



**COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME
VALLÉE DE LA DORDOGNE**

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

Mercredi 26 mars 2025
Salle Versailles à Meyssac
À 14 heures 30

Nombre de membres en exercice : 47

Présents : 28

Votants : 25

Pouvoir : 1

Excusés : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mars,

le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à Meyssac,
sous la présidence de M. Antoine Béco,

Date de convocation : 4 mars 2025

Présents :

Élus et suppléants (votants) : Bardi Nicole, Cayre Dominique, Derachinois Christian, Lasserre Jean-Pierre, Lavastrou Gérard, Lejeune Catherine, Simonet Alain, Fouché Jean-Claude, Guyot Jean-Pierre (visio), Cid Jean-Christophe, Béco Antoine, Nouzières Alain, Caron Christophe, Longueville Philippe, Galoppin Véronique.

Socio-professionnels (votants) : Hobbe Frédéric, Bouyer Jean-Marie, Le Breton Ronan, Charbogne Christophe, Mons Roselyne (visio), Heurtevent Yoann, Lepoutre Gwénaëlle, Pradal Maurice (visio), Philippe André, José Martinez.

Socio-professionnels (non votants) : Piantanida Sylvain (visio). Dolisy Kévin, Buffet Sébastien.

Pouvoir : Birou Jean-Paul à Béco Antoine.

Excusés(es) : Andrzejewski André, Castandet Nadège, Dale Claire, Guittonneau Christine, Lamouroux Maurice, Sabarros Angélique, Liébus Gilles, Graffeuil Christian.

Le Président remercie Christophe CARON pour l'accueil de notre assemblée dans sa commune, M. Alain Montourcy, Conseiller aux décideurs locaux du secteur Gramat - Saint-Céré pour le Trésor Public et les membres présents.

Le **quorum** est atteint.

Il est désigné un **secrétaire de séance** : M. Alain Simonet.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 4 février 2025
- Compte de gestion et Compte administratif 2024
- Budget primitif 2025 et affectation des résultats
- Tableau des emplois 2025
- Indemnités versées aux stagiaires 2025
- Désignation des représentants de l'OT au GAL du PETR Figeac Quercy Vallée Dordogne
- Autorisation de lancement d'un projet "sensibilisation et professionnalisation des acteurs touristiques" et sollicitation d'une subvention ACTT
- Fréquentation touristique 2024
- État d'avancement du plan d'actions 2025
- Questions diverses



[Lien Présentation PPT](#)

1. Approbation du compte-rendu du 4 février 2025

[> Document](#)

Vote à l'unanimité

2. Compte de gestion et Compte administratif 2024

Camille Lachèze présente le Compte administratif de l'exercice 2024, conformément à la [note de synthèse](#) annexée.

✓ **Les dépenses de fonctionnement**

- **Montant budget prévisionnel 2024 : 2 971 688.32 €**
- **Montant dépenses réalisées 2024 : 2 398 869.33 €**

DÉPENSES D'EXPLOITATION	Prévisions 2024	Réalisations 2024
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	880 017,36 €	689 449,71 €
CHARGES DE PERSONNEL	1 648 000,00 €	1 643 732,33 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 050,00 €	15 192,42 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 700,00 €	0,00 €
DÉPENSES IMPRÉVUES	975,50 €	0,00 €
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	420 945,46 €	50 494,87 €
TOTAL	2 971 688,32 €	2 398 869,33 €

✓ **Les recettes de fonctionnement**

- **Montant budget prévisionnel 2024 : 2 971 688,32 €**
(2 332 982,07 € et report de 638 706,25 € correspondant à l'excédent antérieur cumulé)
- **Montant recettes réelles 2024 : 2 510 322,38 €**

RECETTES D'EXPLOITATION	Prévisions 2024	Réalisations 2024
ATTÉNUATION DE CHARGES	41 840,68 €	62 057,95 €
PRODUITS DES SERVICES	308 000,00 €	275 616,30 €
DOTATIONS	844 000,00 €	857 968,90 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 060 050,00 €	1 246 218,55 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	53 000,00 €	25 770,16 €
QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	16 355,16 €	16 355,16 €
REPRISE SUR PROVISIONS	9 736,23 €	26 335,36 €
	2 332 982,07 €	2 510 322,38 €

Le **résultat de fonctionnement** de l'exercice 2024 s'établit à **111 453,05 €**.

Avec un **report antérieur de 638 706,25 €**, le **résultat cumulé** atteint ainsi **750 159,30 €**.

- **Les dépenses d'investissement**
 - **Montant prévisionnel 2024 : 520 945,46 €**
 - **Montant réalisé 2024 : 287 976,55 €**

En 2024, les **investissements réalisés représentent 271 621,39 €** et ont porté sur plusieurs projets d'aménagement et d'équipement :

- Travaux de réaménagement des bureaux de Beaulieu et Argentat : 210 460,37 €

- Aménagement des back-offices de Collonges-la-Rouge, Rocamadour et de l'open space de Saint-Céré : 14 621,66 €
- Acquisition d'équipements : borne interactive à Collonges-la-Rouge, écrans pour Beaulieu et Argentat, renouvellement du matériel informatique et installation d'une borne Wi-Fi, pour un total de 18 893,48 €
- Achat d'art, de photographies et droits d'auteur associés : 16 448,13 €
- Mobilier boutique et déploiement des malles sur les bureaux d'accueil : 11 197,75 €
- **Les recettes d'investissement**
 - **Montant prévisionnel 2024 : 552 355,16 €**
 - **Montant réalisé 2024 : 288 842,41 €**

Les **recettes d'investissement** proviennent principalement des **dotations aux amortissements**.

En 2024, l'EPIC a également bénéficié de **subventions d'équipement** issues de fonds **LEADER**, pour un total de **106 937,84 €**, répartis comme suit :

- **100 000,00 €** pour les **travaux des bureaux d'Argentat et Beaulieu** ;
- **6 937,84 €** pour l'**installation de la borne à Collonges-la-Rouge**.

Le **résultat d'investissement** de l'exercice 2024 s'élève à **865,86 €**.

Avec un **report antérieur de -31 409,70 €**, le **résultat cumulé** s'établit à **-30 543,84 €**.

Les chiffres du compte de gestion de l'exercice 2024, dressé par la Trésorerie, sont conformes au compte administratif.

Les membres présents ne formulent pas de remarques sur ce rapport.

Le Président quitte la salle pour les votes suivants.

- **Approbation du compte de gestion 2024 :**

Les membres du Comité de Direction, après en avoir délibéré,

APPROUVENT le compte de gestion dressé par le Trésorier et contrôlé par la DGFIP ;

AUTORISENT la Directrice à prendre toutes dispositions pour son exécution.

Vote à l'unanimité

- **Approbation du compte administratif 2024 :**

Les membres du Comité de Direction, après en avoir délibéré,

APPROUVENT le compte administratif 2024 annexé, conforme au compte de gestion dressé par le trésorier et contrôlé par la DGFIP ;

AUTORISENT la Directrice à prendre toutes dispositions pour son exécution.

Vote à l'unanimité

- **Affectation des résultats de l'exercice 2024 :**

Section d'investissement :

- Un déficit cumulé de : - 30 543,84 €

Section de fonctionnement :

- Un excédent cumulé de : 750 159.30 €

Il est proposé :

- De reporter le déficit d'investissement d'un montant de **30 543.84 €** en section d'investissement du budget primitif de l'exercice 2025 (compte **001**) ;
- D'affecter une partie du résultat de fonctionnement, à savoir **30 543.84 €**, au compte **1068** (réserves - section d'investissement) pour combler le déficit d'investissement ;
- De reprendre le solde de l'excédent de fonctionnement, à savoir **719 615.46 €**, en section de fonctionnement du budget primitif de l'exercice 2025 (compte **002**).

Vote à l'unanimité

3. Budget primitif 2025

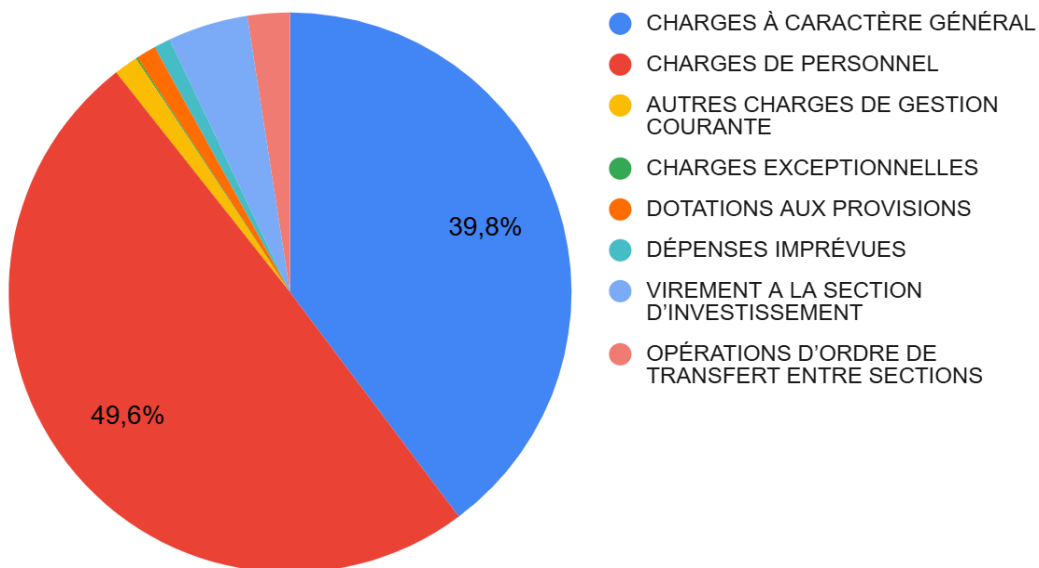
M. Alain Montourcy explique le changement opéré sur le budget primitif 2025 au sujet de l'enregistrement des activités commerciales. L'ensemble des opérations opérées au sein des régies est à enregistrer en comptabilité, et pas uniquement la marge. Ceci afin que la comptabilité générale de l'office de tourisme reflète bien l'activité commerciale de l'EPIC.

Camille Lachèze présente le budget primitif de l'exercice 2025 tel que détaillé ci-dessous :

- **Section d'exploitation**

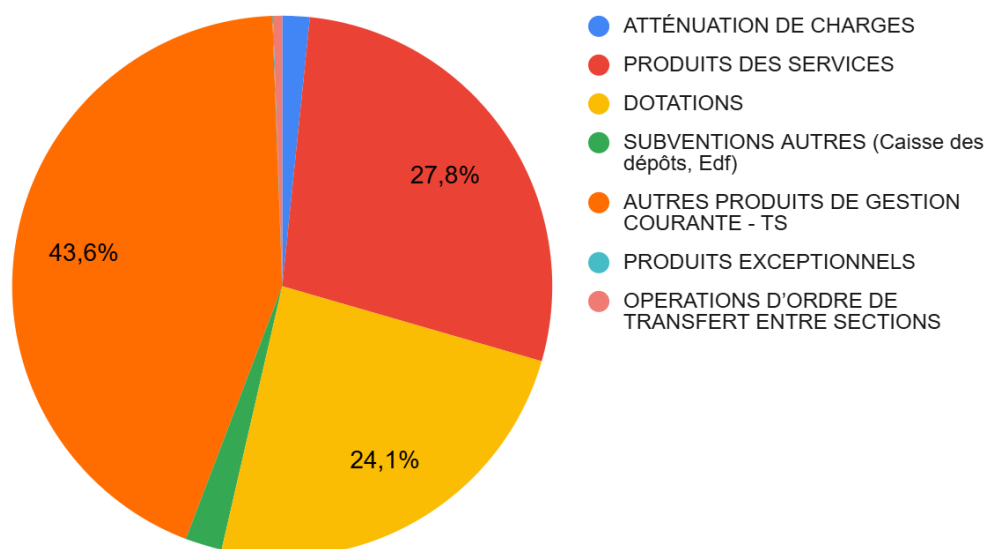
DÉPENSES D'EXPLOITATION	Budget 2024	Budget 2025
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	880 017.36 €	1 380 169.88 €
CHARGES DE PERSONNEL	1 648 000.00 €	1 723 000.00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 050.00 €	48 030.00 €
CHARGES FINANCIÈRES	0.00 €	0.00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 700.00 €	2 800.00 €
DOTATIONS AUX PROVISIONS	0.00 €	40 000.00 €
DÉPENSES IMPRÉVUES	975.50 €	32 815.80
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	369 945.46 €	160 000.00 €
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	51 000.00 €	84 558.78 €
TOTAL	2 971 688.32 €	3 471 374.46 €

Dépenses de fonctionnement 2025



RECETTES D'EXPLOITATION	Budget 2024	Budget 2025
ATTÉNUATION DE CHARGES	41 480.68 €	45 000.00 €
PRODUITS DES SERVICES	308 000.00 €	766 000.00 €
DOTATIONS	844 000.00 €	724 662.00 €
CAUVALDOR et PETR VDC	734 000.00 €	664 162.00 €
Caisse des dépôts et EDF	110 000.00 €	60 500.00 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 060 050.00 €	1 200 050.00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	53 000.00 €	1 000.00 €
REPRISES SUR PROVISIONS	9 736.23 €	0.00 €
OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	16 355.16 €	15 047.00 €
SOUS-TOTAL	2 332 982.07 €	2 751 759.00 €
RÉSULTAT REPORTÉ	638 706.25 €	719 615.46 €
TOTAL	2 971 688.32 €	3 471 374.46 €

Recettes de fonctionnement 2025



• Section investissement

Programme des investissements :

- Déploiement solution commerciale et autres logiciels / 20 000 €
- Étude création d'un récit de destination, scénario film / 30 000 €
- Matériel de bureau et informatique : renouvellement PC, imprimantes tickets, drone / 25 000 €
- Aménagement bureaux et mobilier : Gramat, Carennac, Souillac, signalétique / 20 000 €
- Site web : développement PMS / 5 000 €
- Mobilier boutique/promotion : présentoirs, espace boutique au barrage / 5 000 €
- Achat d'art : reportage photos, vidéos / 25 000 €
- Terra aventura : refonte d'une cache / 3 000 €
- Véhicules : triporteur Trot Cargo / 5 800 €
- Installations diverses / 90 711,78 €

Total : 229 511,78 €

Dépenses d'investissement	Budget 2025
Immobilisations incorporelles	20 000.00 €
Immobilisations corporelles	209 511.78 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 047.00 €
Sous-total	244 558.78 €
Résultat cumulé reporté	30 543.84 €
TOTAL	275 102.62 €

Recettes d'investissement	Budget 2025
Excédent exploitation 2024	30 543.84 €
Virement de la section de fonctionnement	160 000.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	84 558.78 €
TOTAL	275 102.62 €

- Approbation du budget primitif 2025 :

Les membres du Comité de Direction, après en avoir délibéré,

APPROUVENT à l'unanimité des membres présents le budget primitif de l'exercice 2025 annexé ;

AUTORISENT la Directrice à prendre toutes dispositions pour son exécution.

Vote à l'unanimité

4. Tableau des emplois 2025

Camille Lachèze présente le tableau des emplois 2025, conforme au budget primitif de l'exercice 2025, et la masse salariale retenue.

29 CDI PERMANENTS	Effectif	Temps de travail
	24	100%
	1	90%
	1	80%
	1 (agent de serv.)	45h15/mois
	1 (agent de serv.)	26h00/mois
	1 (agent de serv.)	37h16/mois
2 AGENTS MIS A DISPOSITION PAR CAUVALDOR		Temps de travail
	2	100%
26 CDD	Effectif	Temps de travail
Conseiller numérique France Services 12 mois	1	100%
CDD Chef de projet Avenir Montagnes 12 mois	1	100%
Agent de service 7 mois	1	12h hebdo
Conseillers en séjour 7 mois	14	100%
Conseillers en séjour 2 mois	8	100%
CDD en alternance 12 mois	1	100%
STAGIAIRES		Nombre de mois
		12

Les membres du Comité de Direction, après en avoir délibéré,

APPROUVENT à l'unanimité des membres présents le tableau des emplois 2024, présenté en annexe, qui prévoit le recrutement des renforts saisonniers ainsi que des stagiaires.

AUTORISENT la Directrice à prendre toutes dispositions en ce sens.

Vote à l'unanimité

5. Indemnités versées aux stagiaires

Les stagiaires effectuant une durée de stage supérieure à 2 mois bénéficient d'une gratification obligatoire dont le taux horaire est égal à 4.35 € par heure de stage.

Il est proposé de leur garantir ce taux de gratification, sauf convention expresse.

Les stagiaires, dans le cadre de leurs missions, seront également amenés à se déplacer et/ou à prendre leurs repas sur le territoire ou en dehors.

Il est proposé que soient remboursés aux stagiaires, sur présentation des justificatifs dûment acquittés, les frais en question.

Il est proposé également que des indemnités de déplacement leur soient versées, dans le cas où ils seraient dans l'obligation d'utiliser leur véhicule personnel, sur la base du barème de l'administration fiscale en vigueur.

Les membres du Comité de Direction, après en avoir délibéré,

APPROUVENT à l'unanimité des membres présents ce principe de remboursement de frais aux stagiaires ;

AUTORISENT la Directrice à procéder au recrutement de stagiaires ;

AUTORISENT la Directrice à prendre toutes dispositions pour son exécution.

Vote à l'unanimité

6. Désignation des représentants de l'OT au GAL du PETR Figeac Quercy Vallée Dordogne

La Région Occitanie est l'instance décisionnelle du programme LEADER 2023-2027. Ses statuts prévoient que les membres siégeant au titre du collège privé du GAL Figeac Quercy Vallée de la Dordogne participent au Comité de programmation LEADER 2023-2027.

Il appartient à l'Office de tourisme Vallée de la Dordogne de désigner en son sein le représentant qui siègera au collège privé du GAL Figeac Quercy Vallée de la Dordogne.

Il est proposé aux membres du Comité de Direction de désigner la Directrice, Mme Camille Lachèze, pour représenter la structure au sein du GAL Figeac Quercy Vallée de la Dordogne.

Les membres du Comité de Direction, après en avoir délibéré :

-**DÉSIGNENT** la Directrice, Mme Camille Lachèze, pour représenter la structure au sein du GAL Figeac Quercy Vallée de la Dordogne ;

-**AUTORISENT** la Directrice à prendre toutes dispositions pour l'exécution de la présente décision.

Vote à l'unanimité

7. Autorisation du lancement du projet "sensibilisation et professionnalisation des acteurs touristiques" et sollicitation d'une subvention au titre du programme régional ACTT

Le projet "Sensibilisation et Professionnalisation des Acteurs Touristiques" porté par l'Office de Tourisme vise à renforcer la qualité de l'accueil et la professionnalisation des acteurs touristiques du territoire, en s'appuyant sur le programme ACTT de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Il inclut des actions de sensibilisation, auprès de l'équipe de l'office de tourisme et des professionnels du tourisme, aux enjeux contemporains, en matière d'accessibilité, de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), et d'attractivité territoriale.

Les actions proposées dans le cadre du projet sont notamment :

- S'appuyer sur le réseau ACTT pour découvrir un territoire engagé sur la RSE, complémentaire et inspirant dans ses actions,
- Sensibilisation et initiation des professionnels du tourisme au sujet de l'accessibilité et de l'accueil des personnes en situation de handicap, avec une présentation du label "Tourisme & Handicap" pour les hébergeurs, les sites de visite et l'équipe d'accueil de l'Office de Tourisme,

- Créer du lien entre tourisme et attractivité territoriale à travers l'accompagnement de l'équipe de l'Office de Tourisme à la production d'un récit de destination,
- Accompagnement à la qualification de l'offre de randonnée pédestre en Vallée de la Dordogne Corrézienne.

Une demande de subvention pour ce projet sera formulée auprès de la Région Nouvelle Aquitaine, dans le cadre du programme ACTT, pour la mise en œuvre du projet.

Les membres du Comité de Direction, après en avoir délibéré :

-AUTORISENT le lancement du projet intitulé "SENSIBILISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS TOURISTIQUES", tel que présenté ci-dessus ;

-SOLLICITENT une subvention auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre du programme ACTT, pour la mise en œuvre du projet ;

-AUTORISENT la Directrice à prendre toutes dispositions pour l'exécution de la présente décision.

Vote à l'unanimité

8. Rapport de fréquentation 2024

L'offre Flux Vision appliquée au secteur du tourisme permet de convertir en indicateurs touristiques (nuitées, excursions...) les déplacements de personnes via les traces de connexion sur les antennes relais du réseau de téléphonie mobile Orange. Le dispositif n'inclut pas les téléphones d'entreprise (abonnements professionnels).

Le territoire de l'OT Vallée de la Dordogne enregistre un nombre de nuitées touristiques équivalent à 2023, à savoir 4.2 M de nuitées (marchandes et non marchandes). La fréquentation est en hausse sur le premier trimestre et la fin d'année, en baisse en avril et septembre, et stable le reste de l'année.

La fréquentation touristique

Volumes quotidiens de nuitées dans la zone



4,2M

Nuitées en 2024



3 %

22-24

Evol. nuitées 22-24



-0 %

23-24

Evol. nuitées 23-24



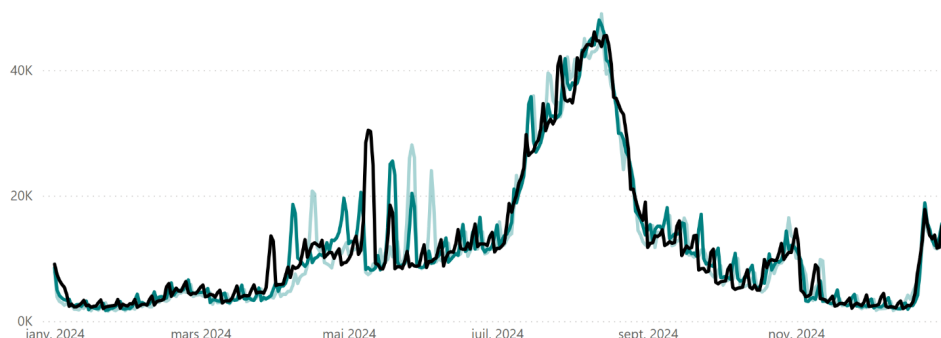
2024

12K

Nuitées en moyenne / jour

Nuitées quotidiennes

● 2022 ● 2023 ● 2024



Dates les plus fréquentées

Date	Nuitées
10 août	46 077
15 août	45 503
14 août	45 425



Dates les moins fréquentées

Date	Nuitées
28 janvier	2 052
21 janvier	2 010
15	2 010

Source : Lot Tourisme d'après Orange - Flux Vision Tourisme
Valeurs de nuitées restreintes au segment "Touristes" excluant la provenance "Local"

LOT TOURISME
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Les principaux marchés français émetteurs sont la région parisienne, la Haute-Garonne et la Gironde, avec une certaine stabilité des volumes par rapport à 2023.

Les principaux marchés étrangers émetteurs sont les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Belgique. À noter une nette baisse du volume de voyageurs britanniques (-14%/2023).

9. État d'avancement du plan d'actions 2025

L'état d'avancement des actions menées au premier trimestre 2025 est ensuite présenté par la directrice :

- Ingénierie & data : enquête auprès des habitants sur leur perception du tourisme (Contrat de destination Dordogne Valley), enquêtes de clientèles régionales, accompagnement des projets structurants du territoire, animation du Contrat Grand Site Occitanie, adhésion à l'association ATD ("Acteurs du Tourisme Durable") ;
- Attractivité du territoire : développement des comptoirs et escales des voyageurs, définition d'une stratégie de communication autour de l'attractivité de la destination, renouvellement des éditions, campagnes de communication 360°, évolution du site web & roadBook, relations presse et influenceurs, promotion internationale, actions de fidélisation et de développement de la clientèle groupes ;
- Naturalité, patrimoine et art de vivre : renouvellement de l'offre de randonnée pédestre, opération gamification Terra Aventura, offre patrimoniale et culturelle (barrage du Chastang, offre de visites 4 saisons) ;
- Réseau d'acteurs engagés : animation du "Club des entreprises touristiques 4 saisons", sensibilisation des loueurs de meublés aux nouvelles réglementations, ateliers favorisant la montée en compétences, événements pros, qualification de l'offre touristique (accessibilité, Accueil Vélo, Qualidog...).

Échanges sur le suivi de projets :

M. Simonet informe les membres de la reprise du village vacances d'Altillac par Huttopia.

La gestion de la piscine ainsi que de la base de loisirs sera quant à elle assurée par la Communauté de communes Midi Corrézien.

Sur le site Néandertal de La Chapelle-aux-Saints, les fouilles se poursuivent en raison de la présence de vestiges osseux. En parallèle, les travaux avancent. Une délégation de service public (DSP) a été signée avec la société Sites & Compagnie.

Concernant le Grand Hôtel de la Source à Alvignac, M. Fouché informe les membres qu'un opérateur touristique a été retenu suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Une rencontre a eu lieu il y a trois semaines pour échanger sur ce projet conséquent pour le territoire qui prévoit une ouverture à l'année. À Souillac, la Maison Borrèze, futur hôtel 5 étoiles, ouvrira ses portes en juin prochain.

L'OT a fait l'acquisition d'un triporteur pour l'accueil en mobilité sur l'Hospitalet, la corniche et le château à Rocamadour, les démarches administratives d'autorisation sont en cours auprès de la commune. Le Tub sera déplacé en Xaintrie cet été, une réparation est nécessaire avant cela.

M. Cayre évoque la participation de Beaulieu à l'émission *Le Village préféré des Français*.

Il tient à remercier chaleureusement l'Office de Tourisme pour son fort soutien.

La venue de Stéphane Bern est prévue le 15 avril dans le cadre du tournage du reportage qui sera diffusé lors de l'émission début juillet. La remise des prix se tiendra à Collioure.

M. Cid informe que Carennac avait également été sollicité dans le cadre de la sélection. Finalement, c'est un village du Gers qui a été retenu. Cela étant, l'essentiel reste que notre secteur bénéficie d'une attention particulière et d'une reconnaissance croissante à l'échelle nationale.

M. Fouché signale d'excellents retours concernant l'ouverture des lignes aériennes à destination de Séville et de Kerry depuis l'aéroport Brive-Vallée de la Dordogne.

Le lancement de la saison touristique s'est tenu hier, dans ce même lieu. Le Président se félicite des excellents retours exprimés par les professionnels présents à cette occasion.

10. Questions diverses

Rappel de la date de la Journée Portes Ouvertes des sites et activités en Vallée de la Dordogne : 3 avril.

M. Hobbe nous informe que la vidéo de destination a connu un grand succès au salon à Birmingham.

En l'absence de questions diverses, Antoine Béco remercie tous les membres et lève la séance à 16h30.